



Accord sur la conservation des albatros et des pétrels

Cinquième réunion du Comité consultatif

Mar del Plata, Argentine, 13 – 17 avril 2010

Format de présentation modifié des rapports nationaux sur la mise en œuvre de l'Accord

Auteur : Australie

Le présent document est présenté pour examen par l'ACAP et il est possible qu'il contienne des données, des analyses et/ou des conclusions non publiées et susceptibles d'être modifiées. Les données contenues dans le présent document ne doivent pas être citées ou utilisées à des fins autres que les travaux du Secrétariat de l'ACAP, du Comité consultatif de l'ACAP ou de leurs groupes de travail auxiliaires, sans l'autorisation des propriétaires des données originales.

Format de présentation modifié des rapports nationaux sur la mise en œuvre de l'Accord

Australie

Suite à la reconnaissance par RdP3 de la nécessité d'apporter des modifications au modèle utilisé par les Parties pour rendre compte de la mise en œuvre de l'Accord, le présent document :

- propose l'adoption d'un modèle révisé ;
- signale qu'une partie du modèle devra être révisée afin d'y inclure les résultats des travaux de deux groupes de travail intersessionnels spéciaux formés pour élaborer le cadre de hiérarchisation des priorités et le format de présentation des rapports nationaux sur la capture accessoire d'oiseaux de mer ; et
- prendre l'avis du Comité consultatif et de ses groupes de travail sur le contenu de ce modèle, notamment les indicateurs de base de la performance dont les Parties pourraient se servir pour établir leurs rapports.

Contexte

En 2006, RdP2 a examiné le format de présentation des rapports des Parties et, reconnaissant l'évolution des besoins de l'Accord, a souscrit à un nouveau modèle pour les futurs rapports sur la base des prescriptions de l'Annexe 2 en matière de présentation des rapports. Ce modèle (voir RdP2 Doc 29), qui regroupait les nombreuses prescriptions d'information contenues dans l'Accord et le Plan d'action, a été utilisé par la plupart des Parties comme point de départ de leurs rapports à CC4, avec quelques modifications mineures apportées lors de CC3. Le Secrétariat a également fait la synthèse de ces rapports (CC4 Doc 16 Rév 1). CC4 a convenu que, malgré l'amélioration des rapports, la poursuite du développement du format de présentation et du contenu des rapports des Parties sur la mise en œuvre de l'Accord était nécessaire pour aborder d'autres préoccupations, notamment :

- il était difficile d'évaluer quantitativement les mesures prises pour mettre en œuvre l'Accord et l'efficacité de ces mesures (Rapport CC4, paragraphe 7.1.6) ;
- il était difficile pour le Secrétariat de faire la synthèse des différents rapports en un rapport unique résumant la position collective de toutes les Parties ;
- le modèle de présentation devrait être modifié pour inclure les données sur le statut et les tendances et les données sur la capture accessoire d'oiseaux de mer requises par les groupes de travail du CC (Rapport CC4 paragraphe 7.1.6) ; et
- le grand nombre de sujets et le format texte ouvert des réponses signifiait que l'établissement de rapports était complexe, laborieux et prenait beaucoup de temps, et il était par ailleurs coûteux de faire traduire tous les rapports des Parties.

À RdP3 en 2009, l'Australie et le Royaume-Uni ont proposé un processus révisé de présentation de rapports (RdP3 Doc 28). RdP3 (Rapport RdP3 paragraphes 7.2.1 et 7.2.2) a convenu de charger le Comité consultatif de continuer à réviser le modèle de présentation de rapports pendant la période intersessions, conformément aux principes et à la teneur proposés lors de RdP3, en faisant observer que:

- les rapports nationaux devraient être axés sur les résultats et tenir compte des objectifs de l'Accord et des travaux du Comité consultatif, la fréquence des

Points 14 & 16 de l'ordre du jour

rappports étant liée à la priorité de la question (en d'autres termes, les priorités élevées font l'objet de rapports plus fréquents) ; et

- le modèle révisé de présentation des rapports nationaux devrait prendre en compte les résultats des travaux des deux groupes de travail intersessionnels spéciaux formés pour élaborer le cadre de hiérarchisation des priorités et le format de présentation des rapports nationaux sur la capture accessoire d'oiseaux de mer.

Commentaires

Dans la ligne des discussions tenues lors de RdP3, l'Australie a élaboré un projet révisé de modèle de rapport (voir Annexe 1), pour examen par le Comité consultatif et ses groupes de travail. Le projet de modèle :

- propose un mélange de questions de priorité plus ou moins élevée, les questions de priorité plus élevée faisant l'objet de rapports annuels et les questions de priorité moins élevée faisant l'objet de rapports triennaux ;
- réduit considérablement la quantité de texte ouvert nécessaire (et le temps mis par une Partie pour établir le rapport) et, grâce à l'utilisation de données déjà transmises à la base de données de l'ACAP, ne demande que des informations essentiellement quantitatives présentées dans un format standard par toutes les Parties ;
- prévoit l'inclusion d'un compte rendu sur la capture accessoire et la mise au point d'autres comptes rendus lorsque les travaux des deux groupes de travail spéciaux (sur le signalement de la capture accessoire et l'élaboration du cadre de hiérarchisation des priorités) sont terminés ; et
- propose quelques indicateurs de performance de base possibles relatifs à l'ampleur et la qualité des informations détenues collectivement par l'ACAP (et soumises par les Parties) et aux progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de l'Accord.

Recommandations :

Il est recommandé :

1. Que, conformément à leurs mandats respectifs, les groupes de travail du Comité consultatif sur le statut et les tendances, les sites de reproduction et la capture accessoire d'oiseaux de mer :
 - examinent les parties du modèle de rapport proposé, notamment les questions de faible priorité et de priorité élevée et la fréquence correspondante des rapports;
 - examinent les indicateurs de performance de base proposés ; et
 - informent le Comité consultatif (CC) quels avantages un modèle de rapport révisé et l'introduction d'indicateurs de performance présentent pour leurs travaux et pour ceux du CC et de l'Accord.
2. Que le Comité consultatif :
 - prenne acte et examine la demande de RdP3 concernant l'élaboration d'un modèle révisé de rapport ;
 - prenne acte et examine les suggestions contenues dans ce document et les avis exprimés par ses groupes de travail ; et
 - souscrive à un modèle révisé provisoire de rapport, ainsi qu'à des indicateurs de performance de base.

**ANNEXE 1 : FORMAT RÉVISÉ PROPOSÉ ET PRESCRIPTIONS POUR
LES RAPPORTS NATIONAUX DE L'ACAP**

**PREMIÈRE PARTIE : PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX RAPPORTS
ANNUELS**

SECTION A: INFORMATIONS SUR LA PARTIE

Nom de la Partie, de l'État de l'aire de répartition,
ou autre :

Point de contact national désigné

Institution:

E-mail :

Adresse postale :

Téléphone :

SECTION B : POPULATIONS D'ESPÈCES DE L'ACAP ET MENACES D'ORIGINE TERRESTRE

Le Secrétariat de l'ACAP fournirait à chaque Partie un tableau de la base de données de l'ACAP contenant un résumé des données démographiques les plus récentes pour chacun des sites de reproduction ou chacune des populations, comme ceux qui ont été fournis précédemment aux groupes de travail sur le statut et les tendances (GTST) [STWG], les sites de reproduction (GTSR) [BSWG] et la capture accessoire d'oiseaux de mer (GTCA) [SBWG]. Pour donner une idée de l'apparence du tableau, un échantillon a été préparé en utilisant l'Australie comme exemple hypothétique.

Pour chaque population, chaque Partie est priée d'examiner les **six (6)** premières colonnes du tableau sommaire ci-dessous et de répondre aux questions formulées dans les **trois (3)** colonnes **surlignées** suivantes en cochant les cases O/N, selon le cas, et en y incluant ses observations.

Tableau 1

Populations reproductrices	Population au dernier recensement (couples reproducteurs)	Date du dernier recensement	Exactitude du dernier recensement (quelle que soit la base de données choisie, par ex.É/M/F ¹)	Évaluation de la tendance (quelle que soit la base de données choisie, par ex. H/S/B/I ²)	Menaces accompagnées d'une appréciation du niveau (produit de l'étendue et de la gravité de la menace) – « Élevé » ou « Très élevé » en 2009	Pour chaque menace signalée, indiquez si un dispositif de gestion efficace est en place (O/N). Si « Non », expliquez pourquoi vous n'utilisez pas la colonne réservée aux "Commentaires"	Observations, notamment sur des recensements antérieurs ou ultérieurs, le dispositif de gestion existant ou prévu.	Existe-t-il des data ou des évaluations plus récentes pour cette population? (O/N; si « Oui », utilisez un tableau/menu de base de données électroniques distinct pour transmettre les nouvelles données à la base de données de l'ACAP)
Île Macquarie								
• Albatros hurleur	13	2009	É	Stable – Élevée	-	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• Albatros à tête grise	115	2009	É	Stable – Élevée	-	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• Albatros à sourcil noirs	61	2009	É	Stable – Élevée	-	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• Puffin gris	32	2009	É	En baisse	-	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• Albatros fuligineux à dos clair	1000-1500	2005	M	Inconnue	-	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

¹ É= Élevé(e), M= Moyen(ne), F= Faible

² H= En hausse, S= Stable, B= En baisse, I= Inconnu(e)

Points 14 & 16 de l'ordre du jour

Tableau 2 (Le Secrétariat de l'ACAP fournirait à chaque Partie un tableau de la base de données de l'ACAP contenant un résumé des données démographiques les plus récentes pour chacun des sites de reproduction ou chacune des populations, comme ceux qui ont été fournis précédemment GTST, au GTSR et au GTCA. Pour donner une idée de l'apparence du tableau, un échantillon a été préparé en utilisant l'Australie comme exemple hypothétique.

Pour chaque population, chaque Partie est priée d'examiner les **quatre (4)** premières colonnes du tableau sommaire ci-dessous et de répondre aux questions formulées dans les **deux (2)** colonnes **surlignées** suivantes en cochant les cases O/N, selon le cas, et en y incluant ses observations.

Populations reproductrices	Dernières donnée de suivi à distance disponibles			Observations, notamment sur l'adéquation du suivi antérieur, les futurs suivis prévus, l'utilisation des données de suivi dans le dispositif de gestion?	Existe-t-il des données plus récentes ? (O/N; si « Oui », utilisez un tableau/menu de base de données électroniques distinct pour transmettre les nouvelles données à la base de données mondiale de suivi de BirdLife International)
	Reproducteurs	Adultes non reproducteurs (Juveniles non reproducteurs (
Île Macquarie					
• Albatros hurleur	2007	Pas de données	Pas de données		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• Albatros à tête gris	200?	Pas de données	Pas de données		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• Albatros à sourcils noirs	200?	Pas de données	Pas de données		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• Puffin gris	Pas de données	Pas de données	Pas de données		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• Albatros fuligineux à dos clair	200?	Pas de données	Pas de données		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Notes

Pour les tableaux 1 et 2, après la fourniture, par les Parties, d'informations dans les lignes surlignées, le Secrétariat de l'ACAP regrouperait l'information (selon un format convenu au préalable) et produirait des tableaux de rapport sommaires, pour examen par le Comité consultatif ou la RdP, afin d'analyser :

- les recensements de population - s'améliorent-ils avec le temps, connaissons-nous mieux les populations, combien de populations sont inconnues ?
- connaissances - la couverture et la qualité, (notamment l'âge) des données se sont-elles améliorées ou non ? ; et
- y a-t-il des lacunes dans la couverture par espèce/population/région?
- les données sur les tendances par population/espèce/région s'améliorent-elles ou non?
- les tendances des menaces (positives ou négatives) ou l'élimination des menaces pour chaque population, et les mesures de gestion prises pour lutter contre ces menaces

Des exemples d'analyse sont proposés à la dernière page (page 12)

Note : Les tableaux 1 et 2 couvrent les prescriptions en matière de rapports concernant:

- les données démographiques pour les sites de reproduction (CC)
- le statut des populations inscrites à l'Accord (CC)
- les mesures de conservation requises pour chaque population (CC)
- les données sur l'apparition, dans des sites de reproduction de l'ACAP, de mammifères étrangers, et sur l'éradication proposée de ces espèces (CC)
- les sites de reproduction (CC)
- les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction (CC)
- les mesures visant à atténuer les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction (CC)
- les données sur le suivi à distance/la répartition, y compris les lacunes (CC)
- les données sur la répartition alimentaire (CC)

On n'a pas demandé de données sur les pathogènes et les parasites présents sur les sites de reproduction qui pourraient avoir des incidences sur les populations reproductrices (CC)

SECTION C : MENACES D'ORIGINE MARITIME

Le format et le contenu de cette section seront mis au point lorsque les travaux du groupe de travail spécial dirigé par les États-Unis (Kim Rivera) seront terminés.

Note : Cette section couvre les prescriptions en matière de présentation de rapports

- les activités des Parties liées aux ORGP (CC)
- les mesures visant à réduire ou éliminer la mortalité accessoire dans les pêcheries (Plan d'action 3.2)
- les mesures visant à combattre la pêche INN (illicite, non déclarée et non réglementée) (Plan d'action 3.2.4)
- les programmes d'observateurs chargés de surveiller les captures accessoires d'albatros et de pétrels dans les pêcheries (Plan d'action 4.2)
- les niveaux de capture accessoire passés/actuels (pour chaque pêcherie)

SECTION D : AUTRES PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX RAPPORTS ANNUELS

	Oui / Non	Si « Oui », veuillez fournir des informations supplémentaires sur le montant du financement, les bénéficiaires/fournisseurs et le but des activités financées, et/ou joindre les rapports pertinents
Depuis le dernier rapport, la Partie a-t-elle financé des recherches liées à l'ACAP?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Depuis le dernier rapport, la Partie a-t-elle reçu des fonds pour des recherches liées à l'ACAP?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Depuis le dernier rapport, la Partie a-t-elle entrepris ou financé des activités de renforcement des capacités en rapport avec l'ACAP?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Veillez répertorier et fournir toute publication récente, y compris les articles scientifiques et de vulgarisation, vidéos, sites Web, brochures, manuels, guides d'identification, etc.

--

Note : Cette section couvre les prescriptions en matière de présentation de rapports pour :

- les recherches financées/obtenues (par l'ACAP, par d'autres) (CC)
- les activités et le financement du renforcement des capacités
- les publications récentes qui présentent un intérêt, y compris les articles scientifiques et de vulgarisation, vidéos, sites Web, brochures, manuels, guides d'identification, etc.
- la demande d'images pour la base de données d'images (CC)

2^E PARTIE : PRESCRIPTIONS POUR LES RAPPORTS TRIENNAUX OU « SELON LES BESOINS »

(à établir, mettons, 90 jours avant une RdP, et en référence à des mesures prises depuis le dernier rapport triennal)

	Oui / Non	Si « Oui », veuillez fournir des informations supplémentaires et/ou joindre les rapports pertinents
Vue d'ensemble de la mise en œuvre de l'Accord et du Plan d'action		
Depuis le dernier rapport, des mesures ont-elles été prises pour mettre en œuvre les décisions de RdP antérieures?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Des mesures sont-elles prévues pour la mise en œuvre nationale de l'Accord au cours des trois prochaines années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Conservation des espèces		
La Partie a-t-elle accordé des exemptions aux interdictions de capture ou de nuire aux albatros et aux pétrels?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Y a-t-il eu un commerce ou une utilisation des albatros et des pétrels?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle mis en œuvre de nouvelles stratégies / de nouveaux plans d'action pour la conservation d'une ou de plusieurs espèces?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle pris des mesures d'urgence concernant les albatros et les pétrels?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle mené des programmes de rétablissement ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle introduit de nouveaux instruments juridiques et d'action pour la protection d'espèces d'albatros et de pétrels?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle introduit des instruments juridiques et d'action pour les études d'impact sur l'environnement?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle une espèce qu'elle souhaiterait soumettre en vue de son inscription à l'Annexe 1 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Y a-t-il d'autres projets de conservation d'espèces inscrites à l'ACAP qui n'ont pas encore été mentionnés?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Conservation des habitats		
La Partie a-t-elle introduit des instruments juridiques ou d'action pour mettre en œuvre la protection et la gestion des sites de reproduction, y compris la restauration des habitats?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle mis en œuvre des mesures de gestion durable des ressources marines vivantes qui fournissent de la nourriture aux albatros et aux pétrels?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle mis en œuvre des mesures de gestion ou de protection des zones marines importantes pour les albatros et les pétrels?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Points 14 & 16 de l'ordre du jour

Gestion des activités humaines		
La Partie a-t-elle de nouvelles études d'impact sur l'environnement concernant les albatros et les pétrels à signaler?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle mis en œuvre de nouvelles mesures visant à réduire au minimum le déversement de polluants et de débris marins (MARPOL)?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle introduit de nouvelles mesures visant à réduire au minimum la perturbation des albatros et des pétrels dans leurs habitats marins et terrestres?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle des programmes de recherche en cours sur la conservation des albatros et des pétrels qui n'ont pas encore été signalés?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle d'autres institutions nationales (services administratifs, centres de recherche, scientifiques et ONG) qui s'occupent de la conservation des albatros et des pétrels qu'elle souhaiterait soumettre dans ce rapport?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Information et sensibilisation du public		
La Partie a-t-elle organisé des cours de formation ou fourni des informations à des publics d'utilisateurs (par ex., scientifiques, pêcheurs, etc.)?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La Partie a-t-elle organisé des cours de formation ou fourni des informations au grand public?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Autres		
La Partie a-t-elle de nouvelles informations à signaler concernant la recherche, les incidences observées ou l'atténuation de la capture accessoire en rapport avec les changements climatiques?	<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	

Cette section couvre les prescriptions en matière de présentation de rapports pour :

- les progrès accomplis dans la mise en œuvre de décisions prises à des RdP antérieures (Plan d'action 7)
- un aperçu des mesures prévues pour la mise en œuvre nationale au cours des trois prochaines années
- un rapport sur les exemptions éventuelles aux interdictions de capturer ou de nuire aux albatros et aux pétrels
- l'utilisation et le commerce (Plan d'action 1.1.1, 1.1.2)
- les stratégies / plans d'action pour la conservation d'une ou de plusieurs espèces (Plan d'action 1.1.3)
- les mesures d'urgence (Plan d'action 1.2 et ACAP VIII (11) e))
- les programmes de réintroduction (Plan d'action 1.3)
- les instruments juridiques et d'action pour la protection d'espèces d'albatros et de pétrels; les instruments juridiques et d'action pour les études d'impact sur l'environnement (Plan d'action 5.1 I), 3.1 et CC)
- les autres espèces à ajouter à l'Annexe A (CC)
- les autres projets de conservation d'espèces inscrites à l'ACAP (CC)

Points 14 & 16 de l'ordre du jour

- les mesures (instruments juridiques et d'action) destinées à mettre en œuvre la protection et la gestion des sites de reproduction, y compris la restauration des habitats (Plan d'action 2.2, ACAP III (1) a), (CC))
- la gestion durable des ressources biologiques maritimes qui fournissent de la nourriture aux albatros et aux pétrels (Plan d'action 2.3.1 a))
- la gestion et la protection des zones marines importantes pour les albatros et les pétrels (Plan d'action 2.3.2, 2.3.3)
- le rapport sur les études d'impact sur l'environnement (EIE) relatives aux albatros et aux pétrels (Plan d'action 3.3)
- les mesures destinées à réduire au minimum le déversement de polluants et de débris marins (avec renvois à MARPOL) (Plan d'action 2.3.1 b), 3.3)
- les mesures visant à réduire au minimum la perturbation des habitats marins et terrestres (Plan d'action 3.4)
- les programmes de recherche et de surveillance en cours sur la conservation des albatros et des pétrels (Plan d'action 4.1)
- les institutions nationales (listes des services administratifs, des centres de recherche, des scientifiques et des organisations non gouvernementales) qui s'occupent de la conservation des albatros et des pétrels (CC)
- la diffusion des renseignements / la formation des « publics d'utilisateurs », par ex., scientifiques, pêcheurs, organismes de conservation, décideurs (Plan d'action 6.1)
- la diffusion des renseignements au grand public (Plan d'action 6.2)
- les changements climatiques

Indicateurs de performance de base possibles pour l'ensemble de l'Accord

Les éléments suivants seraient rassemblés par le Secrétariat de l'ACAP dans un rapport de synthèse pour chaque réunion du Comité consultatif ou session de la Réunion des Parties. Les rapports utiliseraient les données transmises par les Parties à la base de données de l'ACAP et montreraient les données de l'année la plus récente accompagnées des données d'un « intervalle » antérieur (par exemple, trois ans) et de deux « intervalles » antérieurs dans des colonnes juxtaposées (par exemple, données actuelles, données d'il y a trois ans, données d'il y a six ans).

La sortie imprimée et une analyse des points saillants seraient présentées comme document de réunion, et l'examen de ce document et l'étude des répercussions constitueraient un point permanent de l'ordre du jour de chaque réunion.

Pour rendre les tableaux plus faciles à analyser, des cellules individuelles pourraient être automatiquement codées en rouge, orange ou vert pour indiquer respectivement les tendances à la baisse/inconnues, stables ou à la hausse, ou pour indiquer l'âge (et d'autres qualités) de données (par exemple vieilles de < 3 ans avec des données suffisantes pour évaluer la tendance = vert, 4-6 ans, avec suffisamment de données pour évaluer la tendance = orange, > 6 ans et / ou des données insuffisantes pour évaluer la tendance = rouge). Ces classifications et codages couleur seraient destinées à faciliter le travail du CC et de ses groupes de travail et on solliciterait leur avis sur la meilleure façon de mettre en œuvre ces aspects.

1. Informations sommaires de base/indicateurs des populations/sites de reproduction

Un tableau sommaire indiquant la proportion et le nombre de sites de reproduction/populations pour lequel(le)s l'ACAP dispose :

- a. d'une estimation de la population pour l'année en cours, d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans et d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans (par exemple, 2009, 2006 et 2003). Sur les populations qui ont été estimées :
 - i. quels étaient la proportion et le nombre de populations dans chaque catégorie d'exactitude (faible/moyenne/élevée/inconnue) pour l'année en cours, d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans et d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans (par exemple, 2009, 2006 et 2003).
- b. d'une tendance de la population pour l'année en cours, d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans et d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans (par exemple, 2009, 2006 et 2003). Sur les populations pour lesquelles on dispose d'une évaluation des tendances :
 - i. quels étaient la proportion et le nombre de populations dans chaque catégorie d'exactitude (faible/moyenne/élevée/inconnue) pour l'année en cours, d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans et d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans (par exemple, 2009, 2006 et 2003).
 - ii. quels étaient la proportion et le nombre de populations évaluées dont la tendance était à la baisse, stable, à la hausse ou inconnue pour l'année en cours, d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans et d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans (par exemple, 2009, 2006 et 2003).
- c. toutes les données nécessaires sur les menaces pour l'année en cours, d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans et d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans (par exemple, 2009, 2006 et 2003).
 - i. quels étaient la proportion et le nombre de populations dans chaque catégorie de menace (faible/moyenne/élevée/inconnue) pour l'année en cours, d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans et d'il y a [*insérer le nombre convenu*] ans (par exemple, 2009, 2006 et 2003).

- d. il y a des menaces dont la gravité dépasse *[insérer le niveau convenu]*
 - i. pour les menaces mentionnées au point d) ci-dessus, une intervention est prévue dont l'efficacité dépasse *[insérer niveau convenu]* pour chaque menace dont la gravité dépasse *[insérer le seuil convenu]* (x% des sites de reproduction une intervention considérée comme «efficace» pour une ou des menace(s) jugée élevée ou très élevée).